

Règlement du concours "Gagnez un voyage à Porto"

- 1. Période du concours : Le concours débute le 20 avril 2024 et se termine le 30 juin 2024 inclus.
- 2. Admissibilité: Ce concours est ouvert aux personnes âgées de 18 ans ou plus au moment de la participation et résidant légalement en Union européenne ou au Royaume-Uni. Les employés d'Olivia Garden, ainsi que ceux de ses sociétés affiliées, de ses filiales, de ses agences de publicité et de promotion, et de ses fournisseurs (collectivement les "employés"), de même que les membres de la famille immédiate et/ou les personnes vivant sous le même toit que ces employés ne sont pas autorisés à participer.
- 3. Comment participer : Pour participer, les participants doivent s'abonner à la lettre d'information d'Olivia Garden et répondre à une question subsidiaire fournie par Olivia Garden au cours du processus d'abonnement. Aucun achat n'est nécessaire pour participer ou gagner. Un achat n'augmente pas les chances de gagner.
- 4. Prix : Le gagnant recevra un voyage à Porto, au Portugal, qui comprend les vols aller-retour pour deux personnes, le transport entre l'aéroport et l'hôtel à l'arrivée et au départ, et l'hébergement à l'hôtel. Le prix ne couvre pas les repas, l'assurance voyage, les dépenses personnelles, ou tout autre coût non expressément inclus.

- 5. Sélection du gagnant : Le gagnant sera sélectionné sur la base de la meilleure réponse à la question subsidiaire, jugée par un panel de représentants d'Olivia Garden. En cas de réponses multiples, le gagnant sera tiré au sort. La décision du jury est définitive et contraignante.
- 6. Notification du gagnant : Le gagnant sera prévenu par téléphone ou par e-mail au cours de la semaine suivant le 30 juin 2024. Si le gagnant ne peut être contacté, n'est pas éligible ou ne réclame pas le prix dans les 15 jours suivant l'envoi de la notification, le prix peut être annulé et un autre gagnant sélectionné.
- 7. Conditions générales : Les participants acceptent de s'abonner à la lettre d'information d'Olivia Garden et consentent à l'utilisation de leurs données personnelles à cette fin. La participation au concours vaut acceptation du présent règlement officiel.
- 8. Avis de non-responsabilité: Ce concours est organisé par Olivia Garden et n'est en aucun cas parrainé, approuvé, administré par ou associé aux plateformes de médias sociaux où le concours peut être promu. Les participants fournissent des informations à Olivia Garden et non aux plateformes de médias sociaux.
- 9. Décharge de responsabilité: En s'inscrivant, les participants dégagent Olivia Garden et ses filiales, sociétés affiliées, agences de publicité et de promotion, partenaires, représentants, agents, successeurs, ayants droit, employés, dirigeants et administrateurs de toute responsabilité, maladie, blessure, décès, perte, litige, réclamation ou dommage pouvant survenir, directement ou indirectement, à cause de leur participation au concours et/ou à cause de l'acceptation, la possession, l'utilisation ou la mauvaise utilisation d'un prix ou d'une partie de celui-ci.
- 10. Modalités du concours : Les participants doivent s'assurer que leur participation, y compris la réponse à la question subsidiaire, est leur œuvre originale et ne porte pas atteinte aux droits de propriété intellectuelle d'un tiers. Les contributions doivent être soumises en anglais. Les participations multiples d'une même personne sont autorisées, mais chaque participation doit être soumise séparément et doit inclure une réponse unique à la question subsidiaire.
- 11. Responsabilités de l'organisateur : Olivia Garden est responsable de tous les aspects du concours, y compris la sélection des gagnants sur la base des critères établis, la notification des gagnants et la distribution du prix. Olivia Garden se réserve le droit d'annuler, de suspendre ou de modifier le concours si un problème quelconque empêche le concours de se dérouler comme prévu. Olivia Garden n'est pas responsable des participations perdues, en retard, mal adressées, incorrectes, incomplètes ou qui ne peuvent être livrées ou saisies pour toute raison technique ou autre.
- 12. Protection des données : En s'inscrivant au concours, les participants acceptent qu'Olivia Garden utilise leurs données personnelles aux fins de la gestion du concours et à toute autre fin à laquelle le participant a consenti. Toutes les informations personnelles seront utilisées conformément à la politique de confidentialité d'Olivia Garden.

- 13. Droit applicable: Ce concours et son règlement sont régis par le droit belge, sans tenir compte des règles de conflit de lois. Les participants acceptent que tout litige soit résolu individuellement, sans recours à une action collective, et exclusivement par le tribunal compétent situé en Belgique.
- 14. Acceptation du règlement : En participant à ce concours, le participant accepte d'être lié de manière inconditionnelle au présent règlement et déclare et garantit qu'il remplit les conditions d'admissibilité. En outre, il accepte de considérer les décisions d'Olivia Garden comme définitives et contraignantes en ce qui concerne le contenu de ce concours.